

## Communiqué de presse

---

### SEPT ASSOCIATIONS NATIONALES FONT CAUSE COMMUNE ET CRÉENT ENSEMBLE UNE MARQUE :



Chaque association conservera son identité et ses spécificités, mais "l'union fait la force", chacune d'elles décidera en tant que d'opportunité de participer ou non, à des actions communes engagées par la "Marque" dans le respect d'une charte qui les lie, largement inspirée par un souci d'aménagement du territoire et de développement durable.

Cette "marque" déposée à l'INPI récemment, " France. Patrimoine et Territoires d'Exception", est destinée à servir de support à des démarches de promotion dans une double perspective de reconnaissance et de développement d'un tourisme de qualité, "buissonnier", en rupture avec un tourisme de masse réprouvé par un certain nombre de nos concitoyens et des touristes eux-mêmes. Tourisme durable autour de nos Patrimoines, traditionnels, naturels, culturels, gastronomiques qui motivent dans leur choix un touriste sur deux et dont ces associations illustrent la diversité.

Mme GATEL, présidente des Petites Cités de Caractère, M. MALVY, président de Sites et Cités Remarquables de France, M. MARITON, président des Plus Beaux Détours , M. POISSONNIER, délégué général de Villes et Métiers d'Art, M. Di Stephano, vice-président des Plus Beaux Villages de France , M VILLARET, président des Grands Sites de France, M. WEBER, président de de la fédération des Parcs Naturels Régionaux de France ont mis en place les instances responsables de l'association à l'occasion du Salon international du Patrimoine culturel le 24 octobre 2019.

Martin MALVY, qui avait suggéré cette mutualisation dans un rapport remis au Ministère des Affaires étrangères à la demande de M. Laurent FABIUS, la présidera pour les trois prochaines années. Chaque association détiendra une vice-présidence, Mme GATEL en sera en outre trésorière. Cette composition du bureau ayant pour objectif un management collectif pour un programme qui sera élaboré d'ici la fin de l'année avec Atout-France en partenaire privilégié.





Martin MALVY, Président de « France. Patrimoines & Territoires d'exception » et les six vice-présidents lors du lancement au Salon international du patrimoine culturel le 24 octobre 2019.

## Les sept réseaux regroupés sous la bannière commune

---

- Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Les Plus Beaux Villages de France®
- Les Plus Beaux Détours de France
- Petites Cités de Caractère® de France
- Réseau des Grands Sites de France
- Sites et Cités remarquables de France
- Ville et Métiers d'Art

Une association pour 1000 destinations offrant une grande diversité de patrimoines

---

- Bâties avec des villes, villages, patrimoine vernaculaire
- Paysagers
- Immatériel et de savoir-faire
- Gastronomiques



## Une charte commune

---

Les réseaux partagent une charte commune avec un engagement notamment sur :

- Encourager l'équilibre entre développement touristique et préservation des sites
- Mieux diffuser les flux dans le temps et l'espace
- Mieux irriguer l'ensemble des territoires et soulager des sites soumis à une hyper fréquentation
- Traiter les enjeux forts de transition énergétique et écologique : circulation douce, réhabilitation responsable, innovations...
- Agir sur les habitants et acteurs socio-économiques du territoire pour favoriser leur appropriation de la destination et ainsi contribuer à la qualité touristique du territoire
- La promotion adaptée aux particularités des territoires patrimoniaux et concertée entre acteurs du patrimoine et du tourisme



Deux logos illustrent cette marque commune

---

- Une version "tampon"



- Une version "bannière"

FRANCE   
**PATRIMOINES  
& TERRITOIRES  
D'EXCEPTION**



## Une association pour porter la marque

---

L'assemblée générale constitutive de l'association « France. Patrimoines & Territoires d'exception » réunissant les sept associations de collectivités patrimoniales s'est tenue le 24 octobre 2019 à l'occasion du Salon international du patrimoine culturel.

Le bureau élu pour 3 ans :

- Président : Martin MALVY, Sites & Cités remarquables de France
- Vice-présidente et trésorière : Françoise GATEL, Les petites Cités de caractère
- Vice-président : Maurice CHABERT, Les Plus beaux villages de France
- Vice-président : Michael WEBER, Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Vice-président : Louis VILLARET, Réseau des Grands Sites de France
- Vice-président : Hervé MARITON, Les Plus beaux Détours
- Vice-président : Philippe HUPPE, Ville Et Métiers d'art

L'association a pour but :

- De renforcer l'attractivité des territoires en coordonnant conduisant des actions de promotion en matière de tourisme durable fondé sur les patrimoines culturels, naturels, paysagers et d'art de vivre aux plans national, européen et international,
- De développer et promouvoir une offre de qualité en faisant émerger des « Pépites » au sein des réseaux et en mettant en valeur des « expériences de découvertes de patrimoines » d'exception,
- D'organiser le dialogue et la concertation entre les élus, les membres et les équipes techniques des associations membres chaque fois qu'elles l'estimeront souhaitable,
- De mener toute action de partenariat avec les structures publiques et privées et les professionnels du secteur, permettant de promouvoir la bannière « France. Patrimoines et territoires d'exception » et ses réseaux adhérents.
- De valoriser par les moyens qu'elle aura arrêtés l'offre de patrimoine des membres des réseaux adhérents.

Des actions à mener

---

- Echanges, concertations, dialogues
- Organisation de rencontres
- Actions de partenariat et de promotion commune
- Développement et valorisation d'une offre de qualité autour des patrimoines





Cette création fait suite au rapport « 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos Patrimoines » remis par Martin Malvy au Ministre Jean-Marc Ayrault en mars 2017, qui a fait ressortir la nécessité d'une plus grande lisibilité d'une offre liée aux patrimoines pour les visiteurs, notamment internationaux.